

Papillomes multiples !

Jean-Christophe Fricain

*PU-PH, UFR d'Odontologie,
Université de Bordeaux Segalen,
Pôle Odontologie et Santé Buccale,
CHU Bordeaux*

Jacky Samson

*Professeur honoraire,
Faculté de Médecine,
Genève*

CAS 1



CAS 2



Les lésions papillomateuses sont fréquentes. Elles sont le plus souvent isolées, mais peuvent être multiples. Dans ce cas, un déficit immunitaire ou une hyperplasie épithéliale focale doivent être suspectés.

Motif de la consultation.

Patient de 65 ans, venu consulter pour l'apparition de multiples lésions blanchâtres de la muqueuse buccale.

Histoire de la maladie.

Les lésions sont apparues progressivement. Leur nombre avait tendance à augmenter depuis un an.

CAS 1



Interrogatoire. Il mettait en évidence un antécédent de diabète de type II compliqué d'hypertension et d'hypercholestérolémie. Les traitements en cours étaient de la metformine et du glibenclamide. Cependant, du fait d'une hémoglobine glyquée supérieure à 8 %, un passage à une trithérapie était envisagé. L'hypertension était traitée par un inhibiteur de l'enzyme de conversion (captopril) et un diurétique (indapamide). L'hypercholestérolémie était traitée par de la simvastatine. Aucune douleur buccale n'était décrite, simplement une gêne au frottement des muqueuses avec la langue.

Examen clinique. Le patient était édenté. L'inspection révélait des lésions kératinisées. On observait, sur la muqueuse labiale et sur la gencive de la crête édentée, de nombreuses papules millimétriques, kératinisées. Certaines de ces lésions avaient un aspect granuleux. La palpation confirmait le caractère superficiel et rugueux des papules.

Examens paracliniques. Une biopsie a été réalisée. Elle a révélé un épithélium kératinisé, exophytique avec présence de koilocytes dans la couche superficielle.

Synthèse. Ce tableau clinique évoque des papillomes multiples développés dans le cadre d'un diabète mal équilibré. Les papillomes de la muqueuse buccale sont le plus souvent dus à des virus de la famille des *Human Papilloma Virus* (HPV). Contrairement aux condylomes acuminés de la muqueuse génitale, les virus HPV responsables des papillomes ne sont pas oncogènes. Ces lésions sont à rapprocher des verrues cutanées qui peuvent être à l'origine d'une contamination buccale. Une exérèse au laser diode a été réalisée en plusieurs séances sous anesthésie locale.

CAS 1

CAS 2

**Motif de la consultation.**

Patient de 12 ans venu consulter pour des « boutons » blancs de la muqueuse des lèvres.

Histoire de la maladie.

Depuis quelques mois, le patient a remarqué des « petits boutons » sur les lèvres dont le nombre augmente.

Interrogatoire. Le patient, d'origine comorienne, ne présentait aucun antécédent médical notable. Il déclarait avoir vécu dans la précarité.

Examen clinique. On notait la présence de nombreuses papules blanchâtres, molles, situées sur la partie muqueuse des lèvres, les joues. L'étirement de la muqueuse jugale et labiale estompait les lésions.

Examens paracliniques. Une biopsie a été réalisée. Elle a révélé une acanthose avec des crêtes épithéliales allongées. Elle révélait quelques koilocytes. La présence d'HPV 13 a été mise en évidence par PCR. Le bilan biologique (hémogramme et test HIV) était normal.

Synthèse. L'hyperplasie épithéliale focale, ou maladie de Heck, a été décrite en 1965. Il s'agit d'une affection tumorale bénigne d'origine virale. Elle a été observée dans plusieurs ethnies (esquimaux, indiens d'Amérique). Elle se caractérise par des papillomes peu kératinisés, de couleur blanche ou identique à la muqueuse normale qui s'estompent à la traction des tissus. La maladie de Heck touche exclusivement les enfants et les adultes jeunes. L'immunodépression serait un facteur favorisante. Le traitement est mal codifié. L'abstinence se justifie en première intention, car les lésions indolores peuvent régresser spontanément. Lorsque le patient est gêné, une exérèse à la lame ou au laser est possible. Dans le cas présenté ici, une simple surveillance a été instaurée devant la réticence du patient à réaliser l'exérèse des lésions.

CAS 2